

Mesdames et Messieurs, chers collègues, distingués invités,

Je voudrais, tout d'abord, adresser mes remerciements les plus sincères à Ignacio Monedero, secrétaire du Colegio de Abogados de Madrid et président de sa Cour d'Arbitrage, pour sa constante implication dans la promotion du droit comparé, pour son soutien indéfectible aux échanges franco-espagnols, et pour avoir rendu possible la tenue de cette journée dans ce lieu d'excellence et de mémoire juridique.

Je tiens également à saluer chaleureusement la présence, aujourd'hui parmi nous, de Madame Munia El Arthi, ancienne élève, dont le parcours intellectuel et professionnel constitue une source d'inspiration. Son engagement, sa rigueur et sa brillante trajectoire dans les plus grands forums internationaux illustrent l'excellence, mais aussi l'élégance, que le droit peut incarner lorsqu'il est conduit avec exigence et ouverture.

En une date aussi symbolique que le 9 mai, Journée de l'Europe, permettez-moi d'ouvrir cette rencontre en rendant hommage à l'idéal européen qui nous unit au-delà des systèmes juridiques, des langues et des traditions. Célébrer aujourd'hui le droit, dans sa dimension comparative et transnationale, c'est participer activement à cette construction d'une Europe de la justice, fondée sur le dialogue, la sécurité juridique et la coopération intellectuelle.

C'est pour moi un véritable honneur d'ouvrir les travaux de ce séminaire consacré aux classes de détenteurs du capital dans les procédures collectives, sujet à la fois technique et profondément humain, qui interroge les équilibres fondamentaux du droit des entreprises en difficulté, dans un moment où les transformations économiques redessinent la carte du risque et de la gouvernance.

Nous nous retrouvons dans ce siège du Colegio de Abogados de Madrid, non seulement pour entendre des voix autorisées, mais pour construire un dialogue, pour nourrir une pensée commune, pour tracer des ponts entre deux traditions juridiques riches et complémentaires. Ce que nous allons partager aujourd'hui, sous la direction scientifique de la professeure Nuria Bermejo Gutiérrez et sous la présidence éclairée de Maître Antoine Diesbecq, dépasse les frontières et les catégories. Il s'agit de penser ensemble la responsabilité, la participation, la hiérarchie des intérêts dans la recomposition de l'entreprise en crise.

Le traitement des actionnaires, le rôle des apports en fonds propres, la tension entre dilution et effacement, ou encore la mécanique du cross-class cram-down, constituent des enjeux à la fois doctrinaux, judiciaires et éthiques. À travers les interventions croisées d'éminents professeurs, de magistrats, d'avocats et d'experts, nous interrogerons non seulement les règles, mais leur finalité, leur justice et leur efficacité. Je vous souhaite une journée féconde, rigoureuse et inspirante. Que ces échanges nous rapprochent dans la méthode, dans la réflexion et dans l'aspiration à un droit plus équilibré.

Bienvenue à Madrid. Bienvenue dans votre maison du droit.